

Strasbourg, 17 février 2017

GREVIO/Inf(2017)LD9

**Liste des décisions adoptées lors de la 9e réunion  
(Strasbourg, 14 – 17 février 2017)**

L'ordre du jour adopté figure en annexe.

**1. Point 10 de l'ordre du jour Première procédure d'évaluation (de référence) :  
examen du projet de rapport concernant Monaco**

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications / amendements.

Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour observations.

En outre, et conformément à son règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces observations.

**2. Point 11 de l'ordre du jour Première procédure d'évaluation (de référence) :  
examen du projet de rapport concernant l'Autriche**

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications / amendements.

Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour observations.

En outre, et conformément à son règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces observations.

**3. Point 9, 12 et 13 de l'ordre du jour Première évaluation de l'application de la Convention par les Parties**

Le GREVIO a pris note et a discuté des rapports étatiques présentés par l'Albanie et le Danemark conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 68.

Le GREVIO a convenu d'inviter des représentants de l'État de l'Albanie et du Danemark à assister à sa prochaine réunion afin de mener des dialogues sur les rapports de l'État.

**4. Point 14 de l'ordre du jour Échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks**

À la lumière d'un certain nombre de développements politiques et législatifs récents concernant la question du « genre » et de la décriminalisation de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, qui pourraient être perçus comme une atteinte à la Convention d'Istanbul, et après un échange de vues avec le Commissaire des Droits de l'homme, le GREVIO a approuvé le texte d'une déclaration publique qui sera publiée en son nom à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars 2017).

**5. Point 16 de l'ordre du jour Proposition d'amendement du Règlement intérieur**

Le GREVIO a décidé de modifier son règlement intérieur, tel que présenté dans le document GREVIO(2017)5.

**6. Point 17 de l'ordre du jour Dates des prochaines réunions**

Le GREVIO a décidé de tenir ses prochaines réunions aux dates suivantes:

10e réunion:	3-5 avril 2017
11e réunion:	26-30 juin 2017
12e réunion:	9-13 octobre 2017

**7. Point 19 de l'ordre du jour Questions diverses**

Le GREVIO a décidé de demander à sa Présidente d'examiner avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la possibilité pour ce dernier de tenir un échange de vues avec les membres du GREVIO lors de la 68e session du CEDAW à Genève (de préférence durant la semaine du 30 octobre 2017).

# **ANNEXE**

## **Ordre du jour de la 9e réunion du GREVIO**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
- 3. Adoption du rapport de la 8<sup>e</sup> réunion du GREVIO et questions soulevées**
- 4. Rapport oral du Bureau**
- 5. Questions administratives et budgétaires**
- 6. État des signatures et ratifications de la Convention**
- 7. Informations sur les activités de coopération du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le GREVIO**
- 8. Informations sur les activités d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales présentant un intérêt pour le GREVIO**
- 9. Première procédure d'évaluation (de référence) : retour sur les premières visites d'évaluation (Autriche et Monaco)**
- 10. Première procédure d'évaluation (de référence) : examen du projet de rapport concernant Monaco**
- 11. Première procédure d'évaluation (de référence) : examen du projet de rapport concernant l'Autriche**
- 12. Première procédure d'évaluation (de référence) concernant l'Albanie : examen préliminaire du rapport étatique et préparation du dialogue avec l'État**
- 13. Première procédure d'évaluation (de référence) concernant la Danemark : examen préliminaire du rapport étatique et préparation du dialogue avec l'État**
- 14. Échange de vues avec le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks**
- 15. Communications reçues contenant des informations pour examen par le GREVIO**
- 16. Proposition d'amendement du Règlement intérieur**
- 17. Dates des prochaines réunions et révision du calendrier provisoire de la première procédure d'évaluation (de référence)**
- 18. Points à inscrire à l'ordre du jour de la 10<sup>e</sup> réunion**
- 19. Questions diverses**
- 20. Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la 9e réunion**